

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 04216

Numéro SIREN : 501 326 771

Nom ou dénomination : NOGA

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/016134

Expéditeur :

Greffe du Tribunal de Commerce
place de la Bourse BP 7016
31068 TOULOUSE Cedex 7



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/016134**
n° de gestion : **2007B04216**
n° SIREN : **501 326 771 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 05/08/2020 à un dépôt reçu par voie électronique annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

NOGA - Société par actions simplifiée
22 rue de la Pomme 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

- * Dépôt des comptes consolidés

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



2428709

2428709

Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2019.12	2018.12
Ecart d'acquisition	4.1	79 822	(40 375)	39 447	44 372
Immobilisations incorporelles	4.2	2 710	(2 201)	509	733
Immobilisations corporelles	4.3	14 410	(3 010)	11 400	7 221
Immobilisations financières	4.4	11 136	(352)	10 785	12 154
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Total actif immobilisé		108 078	(45 937)	62 141	64 479
Stocks et en-cours	4.5	4 634	(358)	4 276	4 566
Clients et comptes rattachés	4.6	25 621	(339)	25 282	22 867
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	13 054	(3)	13 051	12 065
Disponibilités et VMP	4.8	33 909	-	33 909	36 234
Total actif circulant		77 217	(699)	76 518	75 732
Total actif		185 295	(46 636)	138 659	140 211

Passif	Note n°	2019.12	2018.12
Capital	4.9	12 062	12 062
Réserves		16 338	12 721
Réserves de conversion groupe		56	50
Résultat de l'exercice		4 619	3 630
Capitaux propres (part du groupe)		33 075	28 463
Intérêts minoritaires		15 197	15 334
Capitaux propres totaux		48 272	43 797
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques et charges		2 150	1 883
Emprunts et dettes financières	4.11	44 120	51 185
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	6 117	5 686
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	38 000	37 660
Total des dettes		88 237	94 531
Total passif		138 659	140 211

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2019.12	2018.12
Chiffre d'affaires	5.1	97 868	99 776
Autres produits d'exploitation	5.2	2 614	2 356
Total des produits d'exploitation		100 482	102 132
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-54 369	-57 170
Charges externes	5.4	-5 756	-6 244
Charges de personnel	5.5	-21 055	-20 520
Impôts et taxes		-1 243	-1 017
Variation des amortissements et provisions	5.6	-1 731	-848
Autres charges d'exploitation		-2 728	-2 444
Total des charges d'exploitation		-86 882	-88 244
Résultat d'exploitation		13 600	13 888
Charges financières		-968	-1 986
Produits financiers		926	318
Résultat financier	5.7	-42	-1 668
Résultat courant des sociétés intégrées		13 558	12 220
Charges et produits exceptionnels	5.8	2 008	2 525
Impôt sur les résultats	6.	-4 821	-4 947
Résultat net des entreprises intégrées		10 745	9 799
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-5 752	-5 841
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 993	3 958
Intérêts minoritaires		374	327
Résultat net (part du groupe)		4 619	3 630
Résultat par action		0,38	0,30
Résultat dilué par action		0,38	0,30

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2019.12	2018.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	4 993	3 958
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	6 314	7 219
	Plus et moins values de cession	-2 110	-3 151
	Impôts différés	-16	125
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 180	8 151
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	297	-20
	Variation des créances clients et autres débiteurs	-2 975	-3 116
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	-20	56
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	-211	6 744
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 910	3 665
Flux net de trésorerie lié à l'activité		6 271	11 815
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D'INVESTISSEMENT	Acquisition d'immobilisations	-6 924	-3 364
	Cession d'immobilisations	6 431	9 444
	Incidence des variations de périmètre	-536	1 643
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 030	7 723
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
OPERATION DE FINANCEMENT	Dividendes versés par la société mère	0	-1 500
	Dividendes versés aux minoritaires	-511	
	Augmentations (réductions) de capital		745
	Emissions d'emprunts	-5 272	1 544
	Remboursements d'emprunts	-1 846	-5 564
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-7 629	-4 775
Incidence de la variation des taux de change		35	-1
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		-2 354	14 761
Trésorerie d'ouverture		36 231	21 468
Trésorerie de clôture		33 876	36 231

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes sur capital	Reserves	Reserve de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres étrangers	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	12 062		8 579	5	14 474	35 120	5 305	40 425
Affectation du résultat de l'exercice			14 474		-14 474		0	0
Dividendes versés			-1 500			-1 500		-1 500
Variation des taux de change			14	45	0	59	12	70
Résultat 2018.12					3 630	3 630	327	3 958
Autres mouvements	0		-8 846		0	-8 846	9 690	844
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	12 062		12 721	50	3 630	28 463	15 334	43 797
Affectation du résultat de l'exercice 2019.12			3 630		-3 630		0	0
Dividendes versés							-511	-511
Variation des taux de change			0	6		6	14	20
Résultat 2019.12					4 619	4 619	374	4 993
Autres mouvements			-13			-13	-13	-26
Situation à la clôture de l'exercice 2019.12	12 062		16 338	56	4 619	33 075	15 197	48 272

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Organigramme au 31/12/2019	12
2.2.	Entités consolidées	13
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	14
2.4.	Variations de périmètre	14
2.5.	Sorties de périmètre	14
2.6.	Restructurations internes	14
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
3.1.	Référentiel comptable	15
3.2.	Modalités de consolidation	15
3.2.1.	Méthodes de consolidation	15
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	16
3.2.3.	Ecarts d'acquisition	16
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	16
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	16
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	16
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	16
3.3.2.1.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	16
3.3.2.2.	<i>Fonds de commerce</i>	17
3.3.2.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.3.	Immobilisations corporelles	17
3.3.4.	Contrats de location-financement	17
3.3.5.	Immobilisations financières	17
3.3.6.	Stocks et travaux en-cours	17
	Les travaux en-cours correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.	17
3.3.7.	Créances et dettes	17
3.3.8.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	17
3.3.9.	Impôts sur les bénéfices	18
3.3.10.	Provisions pour risques et charges	18
3.3.11.	Engagements de retraite et prestations assimilés	18
3.3.12.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	18

3.3.13.	Résultats par action	18
4.	Notes sur les postes du bilan	19
4.1.	Écarts d'acquisition	19
4.2.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	20
4.2.1.	Frais d'établissement	20
4.3.	Immobilisations corporelles	21
4.4.	Immobilisations financières	22
4.5.	Stocks et en-cours	22
4.6.	Clients et comptes rattachés	23
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	23
4.8.	Trésorerie active	23
4.9.	Composition du capital social	24
4.10.	Provisions pour risques et charges	24
4.10.1.	Récapitulatif	24
4.10.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	24
4.11.	Emprunts et dettes financières	25
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	25
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	25
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	26
5.	Postes du compte de résultat	27
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	27
5.2.	Autres produits d'exploitation	27
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	28
5.4.	Charges externes	28
5.5.	Charges de personnel	29
5.6.	Variations des amortissements et provisions	29
5.7.	Résultat financier	30
5.8.	Résultat exceptionnel	31
6.	Impôt sur les sociétés	32
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	32
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	32
6.3.	Preuve d'impôt	33
7.	Autres informations	34
7.1.	Engagements hors bilan	34
7.1.1.	Engagements donnés	34
7.1.2.	Engagements reçus	35
7.1.3.	Autres engagements	35
7.2.	Effectif moyen	35
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	35

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

La société Europa Group a acquis 100% des titres de la société Downtown Europe.

Au cours de l'exercice 2019, la société Financière MF DONCIEUX a souscrit des engagements d'investissements auprès de deux nouveaux fonds : Fonds " Abenex Value" (investissements réalisés sur 2019 à hauteur de 200 K€) et Fonds "Experienced Capital Partners II" (investissements réalisés sur 2019 à hauteur de 1 700 K€).

Une convention de cession d'actions sous condition suspensive a été conclue le 19 décembre 2019 entre les actionnaires de la société Europa Group et Comexposium Holding (« Comexposium ») en vue de procéder à la cession de cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de la société Europa Group et de ses filiales.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

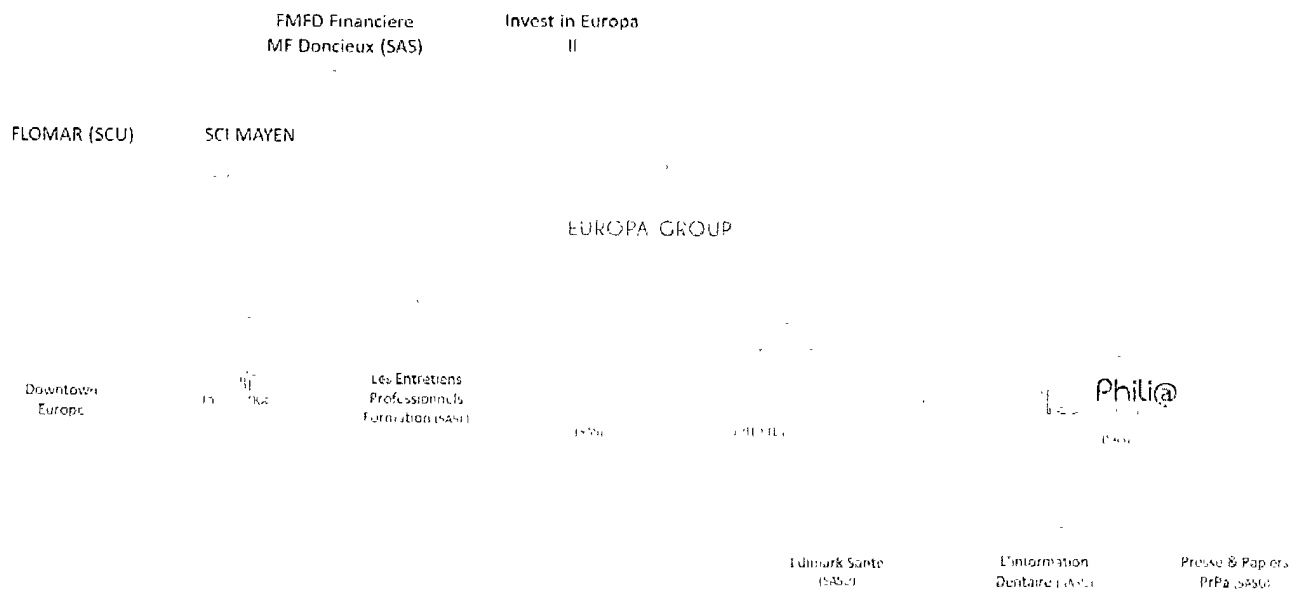
Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité; le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses filiales et participations.

Au jour de rédaction de la présente annexe, Comexposium n'a pas procédé à l'acquisition de cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de la société Europa Group et de ses filiales malgré la réalisation de la condition suspensive.



2. Activité(s) et périmètre

2.1. Organigramme au 31/12/2019



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de conso. 2019.12	Méthode de conso. 2018.12	% contrôle 2019.12	% contrôle 2018.12	% intérêt 2019.12	% intérêt 2018.12
FINANCIERE MF DONCIEUX	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MAYEN	IG	IG	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
EUROPA GROUP	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
Les entretiens professionnels formation	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EUROPA ASIA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EUROPA ORGANISATION AFRICA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
INSIGHT OUTSIDE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EDIMARK SANTE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
PRESSE ET PAPIERS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
Invest In Europa II	IG	IG	50,00 %	50,00 %	50,34 %	50,00 %
L'information dentaire	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
DOWNTOWN	IG	NI	100,00 %	-	64,70 %	-



2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- GROUPE HIMA : valeur des titres & obligations = 334 K€,
- MY FEELBACK SAS : valeur des titres = 200 K€,
- PH Occitanie : valeur des titres = 100 K€,
- Canopia : valeur des titres = 500 K€ (contrat de capitalisation souscrit en mai 2016),
- Axa : valeur des titres & obligations = 5 985 K€
- Be Patient : obligations souscrites pour 200 K€
- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€ (détention inférieure à 5%)
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- Fonds Invest ABENEX V : valeur des titres = 730 K€
- SAS Invest In Europa : valeur des titres = 1€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 202 K€
- DS Events : valeur des titres = 54 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 1 700 K€
- ABSA Clan : valeur des titres = 135 K€
- Autres titres = 303 K€.

2.4. Variations de périmètre

La société Europa Group a acquis 100% des titres de la société Downtown Europe. La méthode de consolidation retenue est par conséquent l'intégration globale.

2.5. Sorties de périmètre

Néant.

2.6. Restructurations internes

Néant.



3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Europa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2005-10 sont appliquées.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016, il est fait application du règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31/12/2019. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Europa assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Europa exerce une influence notable et détient

directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.3 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

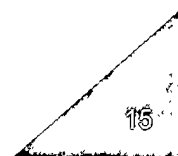
- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.



3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition Passif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2019, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EUROPA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON/N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI	4.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	3.3.1 1
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NON	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NON	

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1 Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après

déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans, durée retenue pour les écarts d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

retenues sont les suivantes :

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installation/agencement	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux Meeting Lab	Linéaire	97 mois

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (cf Note 2.3).

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en-cours correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du

CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés Philia Médical Editions, Edimark, Presse et Papiers et L'Information dentaire.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.13. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur FINANCIERE MF DONCIEUX tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Écarts d'acquisition actifs	2018-12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	2019-12
Valeurs brutes					
EUROPA GROUP	26 691				26 691
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	89				89
INSIGHT OUTSIDE	3 962				3 962
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253				48 253
DOWNTOWN		827			827
Total valeurs brutes	78 995	827			79 822
Amortissements, dépréciations					
EUROPA GROUP	-26 150			-361	-26 510
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	-89				-89
INSIGHT OUTSIDE	-1 146			-566	-1 712
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-7 238			-4 825	-12 063
Total amortissements et dépréciations	-34 623			-5 752	-40 375
Total valeurs nettes	44 372	827		-5 752	39 447

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation initialement déterminées, et ce pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

L'exercice de première application du Règlement n°2015-07 est l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

L'écart d'acquisition L'Encéphale correspond à celui constaté lors de l'acquisition de la société en 2010. En 2015, la société L'Encéphale a été absorbée par la société Europa Group.

L'écart d'acquisition de la société Insight Outside constaté en 2016 est amorti sur 7 ans.

L'écart d'acquisition de la société Philia constaté en 2017 est amorti sur 10 ans.

L'écart d'acquisition de la société Europa Organisation Africa a été constaté pour 89 K€ en 2018 et est totalement déprécié.

L'augmentation de l'exercice correspond à l'écart d'acquisition de la société Downtown Europe a été constaté pour 827 K€ en 2019.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Immobilisations incorporelles	2018-12	Augmentation	Diminution	Variations de Périmètre	Reclassement	2019-12
Concessions, brevets & droits similaires	2 300	76	-165		27	2 238
Logiciels	2			1		3
Droit au bail	46		-46			
Fonds commercial	90					90
Autres immobilisations incorporelles	358					358
Immobilisations incorporelles en cours	27	21			-27	21
Total valeurs brutes	2 823	97	-211	1		2 710
Am/Dép conc, brevets & dts similaires	-1 904	-275	165			-2 014
Am/Dép logiciels	-2			-1		-3
Am/Dép fonds commercial	-90					-90
Am/Dép autres immos incorp	-93					-93
Total amts, dep. et prov.	-2 090	-275	165	-1		-2 201
Concessions, brevets & droits similaires	396	-199			27	224
Droit au bail	46		-46			
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	264					264
Immobilisations incorporelles en cours	27	21			-27	21
Immobilisations incorporelles (net)	733	-178	-46			509

4.2.1. Frais d'établissement

Néant.

4.3. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2010-12	Augmentations	Diminutions	Variations des valeurs de bois de chauffage	Variations de Prestita	Redressement	2011-12
Terrains						156	156
Constructions	4 931	3 808			166	1 190	10 095
Installations tech, matériel & outillage	70	20				-1	89
Matériel de bureau	47		-1	0	11	-8	49
Matériel de transport	13	19					32
Matériel informatique	501	75	-25	1	13	-14	553
Autres immobilisations corporelles	2 480	606	-147	1		235	3 175
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	290	128	-159				260
Immobilisations corporelles en cours	1 403	156				-1 559	
Avances et acomptes s/imm corp	3		-3				
Total valeurs brutes	9 739	4 812	-335	3	191		14 410
Dépréciations des terrains	-	-	-	-	-	-	-
Am/Dep constructions	(671)	(186)	-	-	(122)	-	(979)
Am/Dep instal tech, matériel & outil	(3)	(7)	-	-	-	-	(10)
Am/Dep Matériel de bureau	(33)	(4)	1	()	(11)	28	(19)
Am/Dep Matériel transport	(13)	(6)	-	-	-	-	(19)
Am/Dep Matériel informatique	(311)	(61)	25	(1)	(13)	(23)	(384)
Am/Dep autres immobilisations corp	(1 335)	(285)	108	()	-	(5)	(1 517)
Am/Dep autres immobilisations corp en crédit-bail	(151)	(51)	121	-	-	-	(80)
Total amts, dep. et prov	(2 518)	(599)	255	(2)	(146)	-	(3 010)
Terrains	-	-	-	-	-	156	156
Constructions	4 260	3 622	-	-	44	1 190	9 116
Installations tech, matériel & outillage	67	13	-	-	-	(1)	79
Matériel de bureau	14	(4)	()	-	-	20	30
Matériel de transport		13	-	-	-	-	13
Matériel informatique	190	14				(37)	168
Autres immobilisations corporelles	1 144	322	(39)	1	-	230	1 658
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	139	78	(37)	-	-	-	180
Immobilisations corporelles en cours	1 403	156	-	-	-	(1 559)	-
Avances et acomptes s/imm corp	3	-	(3)	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (net)	7 221	4 213	(79)	1	44	-	11 400

4.4. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2018.12	Acquisitions	Diminutions	Variations des cours de change	Variations de réévaluation	Redressement	2019.12
Titres de participation	104	55	-	-	-	-	159
Créances rattachées à des part	-	232	(1)	-	-	-	230
Titres immobilisés	12 671	1 840	(4 168)	-	-	-	10 342
Dépôts et cautionnements versés	3	2	-	-	5	-	10
Prêts et cautionnements	406	15	(26)	1	-	-	396
Total valeurs brutes	13 183	2 143	(4 195)	1	5	-	11 136
Dép créances rattachées à des part	-	-	-	-	-	-	-
Dép des titres immobilisés	(1 023)	-	686	-	-	-	(336)
Dép prêts & autres créances	(7)	(15)	7	-	-	-	(15)
Total dépréciations et provisions	(1 030)	(15)	693	-	-	-	(352)
Titres de participation	104	55	-	-	-	-	159
Créances rattachées à des part	-	232	(1)	-	-	-	230
Titres immobilisés	11 648	1 840	(3 482)	-	-	-	10 006
Dépôts et cautionnements versés	3	2	-	-	5	-	10
Prêts et cautionnements	399	(1)	(19)	1	-	-	380
Immobilisations financières (net)	12 154	2 127	(3 502)	1	5	-	10 785

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Stocks	2018.12	Variations	Ecart de conversion	2019.12
Valeurs brutes				
Stocks - en-cours de production	4 318	(251)	7	4 074
Stocks -pds finis et intermédiaires	287	28	-	315
Stocks de marchandises	15	230	-	245
Total	4 619	7	7	4 634
Provisions et dépréciations				
Stocks - en-cours de production	-	(304)	-	(304)
Stocks -pds finis et intermédiaires	(51)	(1)	-	(52)
Stocks de marchandises	(2)	(1)	-	(3)
Total	(54)	(304)	-	(358)
Valeurs nettes				
Stocks - en-cours de production	4 318	(555)	7	3 770
Stocks -pds finis et intermédiaires	236	28	-	264
Stocks de marchandises	12	230	-	242
Total	4 566	(297)	7	4 276

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Bruit	Provision	2019/12	Bruit	Provision	2018/12
Clients et comptes rattachés	25 621	(339)	25 282	23 229	(362)	22 867
Total	25 621	(339)	25 282	23 229	(362)	22 867

Clients et comptes rattachés	Bruit	Echéances		Dépréciation	2019/12
		- 1 an	+ 1 an		
Créances clients et comptes rattachés	25 621	25 621	-	(339)	25 282
Total	25 621	25 621	-	(339)	25 282

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Bruit	Provision	2019/12	Bruit	Provision	2018/12
Avances et acomptes sur commandes	4 858	-	4 858	3 782	-	3 782
Impôts différés actifs	798	-	798	783	-	783
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	89	-	89	149	-	149
Créances sur personnel & org sociaux	11	-	11	55	-	55
Créances fiscales - hors IS - courant	2 136	-	2 136	1 959	-	1 959
Etat, impôt sur les bénéfices - créances - courant	38	-	38	562	-	562
Comptes courants	22	-	22	25	-	25
Créances diverses	1 554	(3)	1 551	1 212	-	1 212
Charges constatées d'avance	3 133	-	3 133	3 018	-	3 018
Frais émission emprunt	416	-	416	519	-	519
Total	13 054	(3)	13 051	12 065	-	12 065

4.8. Trésorerie active

	Bruit	Provision	2019/12	Bruit	Provision	2018/12
VMP - Equivalents de trésorerie	2 339	-	2 339	2 340	(4)	2 336
Disponibilités	31 567	-	31 567	33 896	-	33 896
Intérêts courus non échus s/ dispo	2	-	2	2	-	2
Total	33 909	-	33 909	36 238	(4)	36 234

4.9. Composition du capital social

- Au 31/12/2019, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 Euros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de bourse	Variations des réserves	Recèdes	2018
Provisions pour pensions et retraites	1 500	418	(3)	-	-	-	1 916
Autres provisions pour risques & charges	383	194	(343)	-	-	-	234
Total	1 883	612	(346)	-	-	-	2 150

Les provisions pour autres risques et charges comprennent la reprise de la provision de 209 K€ concernant la société Europa Organisation Africa.

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux actualisation : 0.85 %
- Taux de charges sociales : 39 % pour les ETAM, et 55 % pour les cadres.
- Taux augmentation salaires : 0,5 % pour les filiales d'Europa Group, et 0% pour le sous-groupe Philia.
- Convention collective : convention propre à chaque entité

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2018/12	2019/12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	51 135	44 042	5 589	38 452	
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	95	129	59	70	
Intérêts courus sur emprunts	43	33	33		
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	51 177	44 075	5 622	38 452	
Autres emprunts		12		12	
Total emprunts et dettes financières diverses		12		12	
Concours bancaires (trésorerie passive)	7	32	32		
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	0				
Total concours bancaires courants et intérêts courus	8	32	32		
Total	51 185	44 120	5 655	38 464	

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2018/12	Augmentation	Diminution	Variation	2019/12
Emprunts auprès des établissements de crédit	51 135	138	(7 231)	-	44 042
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	95	128	(94)	-	129
Intérêts courus sur emprunts	43	33	(43)	-	33
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	51 177	172	(7 274)	-	44 075
Autres emprunts	-	12	-	-	12
Total emprunts et dettes financières diverses	-	12	-	-	12
Concours bancaires (trésorerie passive)	7	-	-	25	32
Total concours bancaires courants et intérêts courus	8	-	-	25	32
Total	51 185	185	(7 274)	25	44 120

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Fournisseurs et comptes rattachés	2019,12	2018,12
Dettes fournisseurs	3 072	3 099
Factures non parvenues	3 045	2 587
Total	6 117	5 686

Autres dettes et comptes de régularisation	2019,12	2018,12
Fournisseurs d'immobilisations	2	3
Avances et acomptes reçus sur commande	971	985
Dettes fiscales et sociales	9 583	9 323
Impôts différés - passif	0	0
Comptes-courants créditeurs	205	1 175
Dettes diverses	11 429	11 879
Total Autres dettes	22 190	23 366
Produits constatés d'avance	15 810	14 294
Total	38 000	37 660

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2019.12	%	2018.12	%
Ventes de produits	28 299	29%	31 049	31%
Prestations de services	70 502	72%	69 661	70%
Ventes de marchandises	7	0%	8	0%
Autres refacturations avec marge	3 091	3%	2 935	3%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(4 031)	-4%	(3 879)	-4%
Total	97 868	100%	99 776	100%

	2019.12	2018.12
Activité Organisation de congrès	61 552	64 409
Activité Valorisation de contenu de congrès sur internet et édition	4 503	3 200
Activité Réservation hôtelière	7 731	8 319
Activité d'éditions	24 068	23 848
Autres activités	13	
Total	97 868	99 776

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2019.12	2018.12
Production stockée	(223)	27
Subventions d'exploitation	30	28
Autres produits	2 494	2 145
Transferts de charges d'exploitation	313	157
Total	2 614	2 356

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2019.12	2018.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(2 770)	(2 505)
Variation de stocks	230	(5)
Achats sur opérations	(46 412)	(49 487)
Autres achats	(4 951)	(4 898)
Achats non stockés	(459)	(265)
Achats de marchandises	(7)	(12)
Total	(54 369)	(57 170)

5.4. Charges externes

Charges externes	2019.12	2018.12
Sous-traitance générale	(10)	-
Locations et charges locatives	(1 628)	(1 700)
Entretiens et réparations	(973)	(934)
Primes d'assurance	(200)	(189)
Etudes et recherches	(2)	(1)
Divers documentation	(70)	(66)
Personnel extérieur à l'entreprise	(324)	(368)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(1 235)	(1 432)
Publicités	(447)	(483)
Transports	(12)	(13)
Déplacements	(493)	(670)
Frais postaux et de télécommunications	(125)	(183)
Services bancaires	(118)	(115)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunt	(33)	(48)
Autres charges externes	(86)	(41)
Total	(5 756)	(6 244)

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2019:12	2018:12
Salaires bruts	(13 873)	(13 593)
Charges sociales	(6 405)	(6 185)
Participation des salariés	(777)	(742)
Total	(21 055)	(20 520)

5.6. Variations des amortissements et provisions

Le montant des dotations/reprises aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	2019:12	2018:12
Dotations aux amortissements d'exploitation	(817)	(953)
Dotations aux amortissements sur location financement	(51)	(39)
Variation nette des provisions et dépréciations d'exploitation	(863)	143
Total	(1 731)	(848)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2019:12	2018:12
Gains de change	4	(1)
Reprises sur provisions et transferts de charges	907	304
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Autres produits financiers	15	19
Total Produits financiers	926	322
Dotations aux provisions	(15)	(802)
Intérêts et charges assimilés	(879)	(1 059)
Pertes de change	(17)	(86)
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières	(56)	(43)
Total Charges financières	(968)	(1 990)
Résultat financier	(42)	(1 668)

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Produits exceptionnels	2019.12	2018.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	(1)	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 403	10 708
Autres produits exceptionnels	2	207
Reprises exceptionnelles	-	-
Total Produits exceptionnels	6 404	10 915
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(4 303)	(7 859)
Autres charges exceptionnelles	(87)	(441)
Dotations exceptionnelles	(6)	(90)
Total Charges exceptionnelles	(4 396)	(8 390)
Résultat exceptionnel	2 008	2 525

6. Impôt sur les sociétés

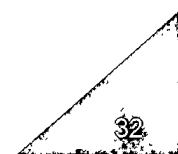
Impôt sur les résultats	2019.12	2018.12
Impôts différés	(25)	(125)
Impôt exigible	(554)	(695)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(4 242)	(4 126)
Total	(4 821)	(4 947)

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Impôts différés par nature	2018.12	Incidence résultat	Autres	2019.12
Différences temporaires	624	(100)		524
Retraitements et Neutralisations	159	116		275
Solde net d'impôt différé par nature	783	16		798

6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2019.12	2018.12	Variations
Impôts différés - actif	798	783	16
Impôts différés - passif	()		()
Impact sur le résultat consolidé	16	(125)	
Impact sur les réserves consolidées		107	



6.3. Preuve d'impôt

31/12/2019	
Résultat net des sociétés intégrées en K€	10 745
- Impôts sociaux	-4 796
- Impôts différés latents	-25
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-4 821
Résultat avant impôts	15 566
- Impôts théoriques au taux de 28 %	-4 358
= Différence d'impôts	-463

Explications	Charges	Prévisions
Différences permanentes sociales	44	
Différences permanentes consolidation		63
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/déficits de l'exercice	6	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social	475	
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	525	63
Différence nette	463	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

- EUROPA GROUP

Cautionnement solidaire auprès du Crédit Agricole au titre d'un prêt souscrit par la SAS PH OCCITANIE s'élevant à 2 510 K€ euros, pour un montant de 502 K€.

Cautionnement au bénéfice de la société SEMECCEL en garantie de versement des fonds reçus par la société INSIGHT OUTSIDE dans le cadre du congrès IPS 2018 pour un montant de 800 K€.

En date du 23/12/16, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des actions de la société SAS INSIGHT OUTSIDE sise à Meylan (siret 481 413 961) pour un prix de 5 000 000 euros. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix serait payé aux vendeurs postérieurement à la certification des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 sous réserve de l'atteinte d'une part d'objectifs opérationnels et d'autre part d'un niveau de performance économique future. Les performances économiques futures ne sont pas connues à ce jour avec suffisamment de certitude pour estimer le montant que pourrait représenter le complément de prix.

Le contrat de cession prévoit en outre une garantie pour augmentation de passif ou insuffisance d'actif portant sur les comptes du 30/09/2016. L'indemnité y afférente est plafonnée à 1 000 000 euros.

En date du 12/12/19, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société DOWNTOWN EUROPE. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix d'un montant de base de 200 000€ sera exigible en mai 2022 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est liée au maintien du contrat de services conclu avec le vendeur.

- FMFD

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Abenex v" : l'investissement au 31/12/2019 s'élève à 530 000 euros. Engagement total pour 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement sur le fonds "Abenex Value" (réalisé 200 K€) : 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Experienced Capital Partner II ». L'investissement réalisé au 31/12/19 s'élève à 1 700 000 euros. Engagement total pour 5 000 000 euros.

7.1.2. Engagements reçus

- FMFD

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société FMFD à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/18

7.1.3. Autres engagements

- EUROPA GROUP

Dettes garanties par des sûretés réelles auprès des établissements de crédit pour un montant de 42 435 K€ dans le cadre du crédit d'acquisition et de refinancement du 22/06/2017 pour le rachat du groupe Philia.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2019.12	2018.12
Cadres / Non Cadres	263	250
Total	263	250

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 165 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

NOGA

Société par actions simplifiée au capital de 12.062.328 Euros

Siège social : 22, rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE, France

501 326 771 R.C.S Toulouse

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019</p>
--

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous présenter notre rapport sur l'activité et les résultats de la société NOGA (anciennement dénommée FINANCIERE MF DONCIEUX) (ci-après la « Société ») et de ses filiales au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés du groupe au titre dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes. Les comptes annuels, rapports et tous les documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition au siège social conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

I. COMPTES CONSOLIDES (ARTICLE L.223-16, L.233-26 ET L.247-1 DU CODE DE COMMERCE)

1. Situation et activité de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation

Nous vous rappelons que le 12 décembre 2019, notre filiale Europa Group a procédé à l'acquisition de 100 % du capital et des droits de vote de la société DOWTOWN EUROPE (société de droit belge). Cette société, dont le siège social est établi en Belgique, organise des congrès médicaux et des événements pour la Commission Européenne.

Par conséquent, le périmètre de consolidation est composé au 31 décembre 2019 des sociétés suivantes : NOGA en tant que société mère (anciennement dénommée FINANCIERE MF DONCIEUX) ; SCL FLOMAR, SCI MAYEN, EUROPA GROUP, EUROPA BOOKING & SERVICES, LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION ; EUROPA ASIA, EUROPA ORGANISATION AFRICA, INSIGHT OUTSIDE, PHILIA MEDICAL EDITIONS, EDIMARK SANTE, PRESSE ET PAPIERS, INVEST IN EUROPA II, L'INFORMATION DENTAIRE ; DOWNTOWN EUROPE.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale, la société consolidante, NOGA, y exerçant un contrôle exclusif ou conjoint.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Nous vous rappelons également que le 19 décembre 2019, une convention de cession d'actions sous condition suspensive a été conclue entre les actionnaires de la société Europa Group et Comexposium Holding (« **Comexposium** ») en vue de procéder à la cession de cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de la société Europa Group et de ses filiales.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, par jugement du 28 janvier 2013, le Tribunal d'Instance de Toulouse a reconnu l'existence d'une Unité Économique et Sociale entre les sociétés suivantes :

- la SAS NOGA (anciennement FINANCIERE MF DONCIEUX),
- la SAS EUROPA GROUP,
- la SAS EUROPA BOOKING & SERVICES,
- la SARL EUROPA DIGITAL & PUBLISHING,
- la SARL LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION,
- la SAS L'ENCEPHALE.

Un accord de participation a été conclu le 8 janvier 2014 entre les sociétés composant l'UES et le Comité d'Entreprise commun mis en place au sein de l'UES. Cet accord, conclu pour une durée de cinq ans, se rapportait aux exercices 2013 à 2017. Cet accord ayant pris fin, un nouvel accord a été conclu le 12 mars 2018 pour une durée de cinq ans se rapportant aux exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

Depuis la décision du Tribunal d'Instance de Toulouse du 16 janvier 2017, le périmètre de l'Unité Économique et Sociale a été réduit de 6 à 3 sociétés, soient les sociétés suivantes :

- la SAS EUROPA GROUP,
- la SAS EUROPA BOOKING & SERVICES,
- la SARL LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION.

2. Résultats du groupe durant l'exercice

Nous vous présentons les comptes consolidés de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité. Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 97.868 K€, contre 99.776K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 13.600 K€, contre 13.888 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier du groupe s'élève à (42 K€), contre (1.668 K€) pour l'exercice précédent.

Le résultat courant des sociétés intégrées s'élève à 13.558 K€, contre 12.220 K€ pour l'exercice précédent et le résultat net des entreprises intégrées s'élève à 10.745 K€, contre 9.799 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges et produits exceptionnels du groupe s'élèvent à 2.008 K€, contre 2.525 K€ pour l'exercice précédent.

Les impôts sur les résultats du groupe s'élèvent à (4.821 K€), contre (4.947 K€) pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 4.619 K€, contre 3.630 K€ pour l'exercice précédent.

3. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

➤ *Concernant notre principale filiale EUROPA GROUP :*

L'exercice s'est caractérisé par une augmentation de son chiffre d'affaires de l'ordre de 1.965.360 €, soit une hausse d'environ 3 % par rapport à l'exercice précédent.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement afférentes ont dégradé l'activité de la Société et de ses filiales durant le premier semestre. A la date d'établissement du présent rapport, il ne nous est pas possible de mesurer l'impact de cette crise sur le chiffre d'affaires du groupe. Toutefois, nous avons l'intention de mettre en œuvre tous les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de la Société et de ses filiales pendant et à la sortie de la crise sanitaire.

5. Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle le présent rapport est établi

Le 17 mars 2020, le gouvernement a prononcé le confinement de la population française jusqu'au 11 mai 2020 en vue d'endiguer la propagation de l'épidémie mondiale liée au Covid-19.

Le 7 mai 2020, l'Autorité de la Concurrence a autorisé la réalisation de l'opération de cession de l'intégralité des actions et droits de vote de la société Europa Group au profit de Comexposium, seule condition suspensive stipulée à la convention de cession du 19 décembre 2019.

Toutefois, nous vous rappelons que malgré la réalisation de la condition suspensive susmentionnée, Comexposium a finalement refusé (i) d'exécuter ses obligations prévues dans la convention de cession et (ii) de procéder à l'acquisition effective des titres de la société Europa Group. Le 24 juin 2020, les vendeurs ont assigné en justice Comexposium en vue d'obtenir l'exécution forcée de la convention de cession.

6. Activités en matière de recherche et de développement

Le groupe consolidé n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

7. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, vous trouverez joint en annexe au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du groupe au titre des cinq derniers exercices (**Annexe 1**).

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous ont été présentés.

II. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE (ARTICLES L. 232-1, R.225-102 ET L. 247-1 DU CODE DE COMMERCE)

1. Situation et activité de la Société durant l'exercice (Article L.232-1 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a souscrit des engagements d'investissements auprès du fonds « Abenex Value » à hauteur de 200K € et du fonds « Experienced Capital Partners II » à hauteur de 1.700K €.

La Société a poursuivi ses activités dans le cours normal des affaires au cours de l'exercice écoulé.

2. Résultats de l'activité de la Société et de ses filiales et sociétés contrôlées durant l'exercice (Article R.225-102 du code de commerce)

a) Résultats de l'activité de la Société :

Nous vous présentons les comptes sociaux de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires de la Société est nul, comme au cours de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation :

Le total des produits d'exploitation est nul et le total des charges d'exploitation s'élève à 318.712 €.

Le résultat d'exploitation se solde donc par une perte de 318.712 €, contre une perte de 48.102 € pour l'exercice précédent.

Résultat financier :

Le montant des produits financiers réalisés par la Société au cours de l'exercice s'élève à 1.657.308 €.

Le montant des charges financières supportées par la Société au cours de l'exercice s'élève à 11.326 €.

Par conséquent, le résultat financier de la Société est de 1.645.982 €, contre (533.415) € pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 2.147.571 €.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 1.327.270 €.

Le résultat net de l'exercice 2019 se solde donc par un bénéfice de 2.872.882 €, contre 280.915 € pour l'exercice précédent.

Depuis le mois de février 2017, il n'y a plus d'effectif salarié dans la Société. L'impôt sur les sociétés est de 601.959 €.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes ainsi que la proposition d'affectation du résultat qui vous est présentée en III. 1.

b) Résultats de l'activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Notre société détient 63,70 % du capital de la société **EUROPA GROUP**, société par actions simplifiée au capital social de 1.080.704 euros dont le siège social est situé 19 allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 342 066 727.

A ce titre, nous vous informons que la société EUROPA GROUP a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un chiffre d'affaires net de 61.111.059 €, contre 59.145.699 €, pour l'exercice précédent et a enregistré un bénéfice de 7.657.615 €, contre 5.027.009 € pour l'exercice précédent.

Notre Société détient 100% du capital de la société **FLOMAR SPAIN IMMO SL**, société immobilière de droit espagnol, dont le siège social est situé Avenida Diagonal 640.6 A – 08017 Barcelona (España).

A ce titre, nous vous informons que la société FLOMAR SPAIN IMMO SL a enregistré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 un bénéfice de 38.402 euros.

Notre Société détient 60 % du capital de la société **SCI MAYEN**, société civile au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 840 660 658.

A ce titre, nous vous informons que la société SCI MAYEN a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un chiffre d'affaires nul et a enregistré une perte de – 21.197 €.

Notre Société détient 100% de la société **MEETING LAB TOULOUSE**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 5, rue Saint Pantaléon – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 880 344 718.

Nous vous informons que la société MEETING LAB TOULOUSE ayant été immatriculée le 6 janvier 2020, son premier exercice social clôturera le 31 décembre 2020.

Notre société détient 50% de la société **INVEST IN EUROPA 2**, société par actions simplifiée au capital de 1.489.003 euros, dont le siège social est situé 19, allée Jean Jaurès – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 842 582 769.

A ce titre, nous vous informons que la société INVEST IN EUROPA 2 a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un chiffre d'affaires nul et a enregistré un bénéfice de 17.700,49 €.

3. Progrès réalisés et difficultés rencontrées (Article R.225-102 du code de commerce)

Nous n'avons pas rencontré de difficulté particulière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4. Evolution prévisible (Article L.232-1 du code de commerce) et perspectives d'avenir de la société (Article R.225-102 du code de commerce)

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement afférentes ont dégradé l'activité de la Société et de ses filiales durant le premier semestre. A la date d'établissement du présent rapport, il ne nous est pas possible de mesurer l'impact de cette crise sur le chiffre d'affaires du groupe. Toutefois, nous avons l'intention de mettre en œuvre tous les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de la Société et de ses filiales pendant et à la sortie de la crise sanitaire.

5. Évènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice (Article L.232-1 du code de commerce)

Nous vous rappelons, en tant que de besoin, qu'en date du 17 mars 2020, le gouvernement a prononcé le confinement de la population française jusqu'au 11 mai 2020, en vue d'endiguer la propagation de l'épidémie mondiale liée au Covid-19.

Par ailleurs, le 8 avril 2020 la Société a modifié sa dénomination sociale « MF FINANCIERE DONCIEUX » par « NOGA ».

6. Activité en matière de recherche et de développement (Article L.232-1 du code de commerce)

La Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

III. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE - AFFECTATION DU RESULTAT

1. Comptes de l'exercice et proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils vous ont été présentés en II. 2. et qui font apparaître un bénéfice de 2.872.882 €.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice : Bénéfice	2.872.882 €
TOTAL :	2.872.882 €

Affectation proposée :

Distribution de dividendes :	1.500.000 €
Report à nouveau	1.372.882 €
TOTAL :	2.872.882 €

En conséquence, si vous suivez cette proposition, le compte de report à nouveau passera de 29.703.751 euros à 31.076.633 euros.

Par ailleurs, si vous suivez cette proposition d'affectation du résultat, il vous sera proposé que les dividendes soient mis en paiement à compter de la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous vous rappelons que le capital de la Société étant détenu exclusivement par des personnes physiques, les dividendes seront soumis à un prélèvement forfaitaire unique (le « PFU ») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30% étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

2. Communication des frais et dépenses exclus des charges déductibles pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés (Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'a été constaté, au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense ou charge somptuaire non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts, ni de frais généraux excessifs au sens de l'article 39-5 du Code général des impôts.

3. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (Article 243 bis du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ventilés par catégorie d'actions, ont été les suivants :

Exercice	Actions détenues par des personnes physiques	Actions détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
Dividendes distribués en 2019	0	0	0	0
Dividendes distribués en 2018	12.062.328	0	1.500.000 €	0 €
Dividendes distribués en 2017	12.062.328	0	0 €	0 €

4. Tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices (Article R.225-102 du Code de commerce)

Vous trouverez joint en annexe au présent rapport le tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices (**Annexe 2**).

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES (ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE)

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

1. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une telle société ou la prise du contrôle de telles sociétés (Article L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)

Le 4 novembre 2019, la Société a acquis 300 actions de la société DS EVENTS, représentant une participation de 30% du capital et des droits de vote de cette dernière.

Par ailleurs, le 30 septembre 2019, la Société a acquis auprès de Madame Myriam Latour 5.000 actions de la société INVEST IN EUROPA 2.

Par ailleurs, durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a procédé à la cession de 25.146 actions de la société Meero.

2. Cession de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France

Nous vous rappelons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ET REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES (ARTICLE R.233-19 DU CODE DE COMMERCE)

1. Sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue par celles-ci (Article L.233-13 du Code de commerce)

Nous vous rappelons que la Société contrôle les sociétés FLOMAR SPAIN IMMO SL (société de droit espagnol) et MEETING LAB TOULOUSE (RCS Toulouse 880 344 718), à hauteur de 100 %, la SCI MAYEN (RCS Toulouse 840 660 685), à hauteur de 60 %, INVEST IN EUROPA 2, à hauteur de 50,3 % et EUROPA GROUP (RCS Toulouse 342 066 727) à hauteur de 63,7% étant précisé que cette dernière contrôle également les sociétés suivantes :

SOCIETE	POURCENTAGE DE CAPITAL DETENU
LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION RCS Paris 513 303 321	100 %
EUROPA ORGANISATION ASIA RCS Singapour 200917812N	100 %
EUROPA BOOKING & SERVICES RCS Toulouse 750 095 762	100 %
INSIGHT OUTSIDE RCS Grenoble 481 413 961	100 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS RCS Paris 751 605 064	100 %
EUROPA ORGANISATION AFRICA	100 %
DOWNTOWN EUROPE	100 %

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans la Société.

2. Aliénations d'actions effectuées en vue de mettre fin aux participations croisées illicites en vertu de l'article L.233-29 alinéa du Code de commerce (Article R. 233-19 du Code de commerce)

Nous vous informons que nous n'avons aucune participation dans une société associée de notre société et qu'en conséquence, l'examen de régularisation des participations croisées est sans objet.

3. Participation des salariés au capital social (Article L.225-102 du Code de commerce)

Aucun salarié actuel ne détient d'actions dans le capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la Société et des sociétés et groupements qui lui seraient liés au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce.

4. Nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre de la participation des salariés (Article L. 225-211 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que, dans le cadre de la participation des salariés au capital de la Société, aucune opération d'achat et de cession d'actions n'est intervenue.

5. Actions gratuites et stock-options des dirigeants (Article L.225-185 alinéa 4 et L.225-197 du Code de commerce)

Aucune action gratuite ou option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par la Société au cours de l'exercice.

6. Ajustement des valeurs – Stock-options (Article L.225-181, L. 228-99 et R. 228-91 du Code de commerce)

Aucune valeur mobilière composée ou option de souscription ou d'achat d'actions n'ayant été consentie, l'examen de l'ajustement du prix des actions est sans objet.

VI. INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLE L.441-14 ET D.441-4 DU CODE DE COMMERCE)

En application des dispositions de l'article L.441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes concernant les délais de paiements :

- Exercice Comptable du 01/01/2019 AU 31/12/2019
- - Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/ délai fournisseurs

	<u>TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT</u>					
	<u>0 jour</u>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	<u>TOTAL (1 jour et plus)</u>
<u>Nombre total de factures concernées</u>	11	0	0	0	0	0
<u>Montant total des factures concernées (TTC)</u>	25.457,81	-	-	-	-	-
<u>Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC</u>	9,05%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<u>Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</u>	0					
<u>Montant total des factures exclues TTC</u>	0					
<u>Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</u>	60 jours					

- Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/ délai client

Néant.

En général le délai de paiement noté sur les factures de nos prestataires est respecté ; il s'agit généralement d'un délai de 30 jours fin de mois.

VII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats de la société EURAUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Julien DUFFAU, Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2018, ils viendront à expiration à l'issue de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les mandats de Monsieur Jean-Pierre VEILLERETTE, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET, Co-Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2013, ils viendront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2019.

C'est la raison pour laquelle il vous sera proposé de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Pierre VEILLERETTE, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET, Co-Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices qui viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

VIII. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.227-10 ET L.227-11 DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et d'autres, conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes et sont soumises au vote de l'assemblée.

Nous vous demandons de bien vouloir les approuver.

IX. APPROBATION DES COMPTES – DECISIONS A PRENDRE

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport.

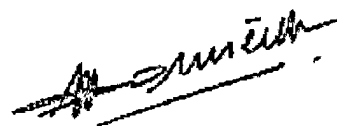
Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice et l'affectation des résultats que nous vous proposons.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice vous a été communiqué ou mis à votre disposition au siège social de la Société conformément à la loi.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Toulouse, le 7 juillet 2020.

Le Président



ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des résultats du groupe au titre des cinq derniers exercices

Annexe 2 : Tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices

Annexe 3 : Rapport spécial du président, établi conformément aux dispositions de l'article L.225-197-5 du Code de commerce, relatif aux actions gratuites attribuées au sein de la société EUROPA GROUP, contrôlée par la Société

Annexe 1

Tableau des résultats du groupe au titre des cinq derniers exercices

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12758	12062	12062	12062	12062
Nbre des actions ordinaires existantes	12758232	12062328	12062328	12062328	12062328
Nbres des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	62269	62887	77005	99776	97868
Résultat avant impôts, participation des salaires et dotations aux amortissements et provisions	8082	8093	24776	16336	17182
Impôts sur les bénéfices	2301	1943	2867	4947	4821
Participations des salaires au titre de l'exercice	561	652	613	742	777
Résultat après Impôts, participation des salaires et dotations aux amortissements et provisions	1987	1503	14511	3958	4993
Résultat distribué	2075	0	0	1500	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participations des salaires mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,0004	0,0005	0,0016	0,0009	0,0010
Résultat après impôts, participations des salaires et dotations aux amortissements et provisions	0,0002	0,0001	0,0012	0,0003	0,0004
Dividendes distribués à chaque action	0,0002	0,0000	0,0000	0,0001	0,0000
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	134	128	207	250	263
Montant de la masse salariale de l'exercice	6410	6930	10266	13593	13873
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (hors participation)	3065	3244	4680	6185	6405

Annexe 2

Tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	12 062 328	12 062 328	12 062 328	12 062 328	12 758 232
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes	12062328	12062328	12062328	12062328	
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes				381 744	4 004 632
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 781 349	893 295	13 692 914	2 112 048	4 413 586
Impôts sur les bénéfices	531 853	32 087	364 017	156 392	39 439
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2 249 496	861 208	13 328 897	1 955 656	4 374 147
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice				220 834	2 014 285
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)				40 605	890 987

Annexe 3

Rapport spécial du président, établi conformément aux dispositions de l'article L.225-197-5 du Code de commerce, relatif aux actions gratuites attribuées au sein de la société EUROPA GROUP contrôlée par la Société

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ASSOCIES CONCERNANT L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L 225-197-5 du Code de commerce, les informations suivantes relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au profit des salariés et des dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social de notre filiale, la société EUROPA GROUP, dont la Société détient 63,70 % du capital et des droits de vote, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il convient de souligner que, conformément à l'article L 225-197-4 du Code de commerce, ces attributions gratuites n'ont pas pour effet de permettre aux salariés et aux dirigeants de détenir plus de 10% du capital social de la société EUROPA GROUP.

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par la collectivité des associés en date du 9 novembre 2018, le Président d'EUROPA GROUP a attribué à Madame Sally VINCENT, sous réserve des termes et conditions du règlement du plan d'attribution gratuite d'actions mis en place, un nombre maximum de 227 actions gratuites nouvelles d'EUROPA GROUP, d'une valeur nominale de 16 euros chacune.

En date du 10 novembre 2019 et conformément à la délégation qui lui avait été consentie par la collectivité des associés, le Président d'EUROPA GROUP a constaté l'attribution définitive des 227 actions gratuites au profit de Madame Sally Vincent.

En conséquence de ce qui précède, le Président a procédé à une augmentation de capital social de la société EUROPA GROUP d'un montant de 3.632 euros, pour le porter de 1.077.072 euros à 1.080.704 euros, par voie d'émission de 227 actions ordinaires nouvelles d'un montant nominal de 16 euros.

Nous vous rappelons que les actions gratuites émises au profit de Madame Sally Vincent devront être conservées pendant une période d'un an, soit jusqu'au 11 novembre 2020.

Fait à Toulouse, le 7 juillet 2020.

Le Président



Jean-Pierre VEILLERETTE

10, rue Henri Fabre Z.A. de PIC 09100 – PAMIERS

EURAUDIT

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

« NOGA S.A.S. »

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.062.328 €

22, rue de la Pomme

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2019

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés de la société « NOGA S.A.S. »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « NOGA S.A.S. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les événements postérieurs à la clôture relatif aux effets Covid-19 décrits dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été plus importante pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2019 s'établit à 39 447 K€, constituent une part significative du bilan consolidé. La note « 3.2.3. Ecart d'acquisition » de l'annexe expose les méthodes de détermination des écarts d'acquisition et les méthodes d'amortissement de ces écarts d'acquisition.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

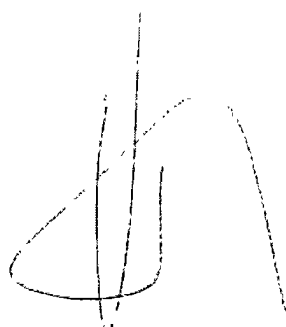
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Toulouse, le 30 juin 2020

Les commissaires aux comptes



Jean-Pierre VEILLERETTE



Pour la société « **EURAUDIT** »
L'un des gérants, **J.C. HEBRARD**



Comptes consolidés exercice clos le 31/12/2019

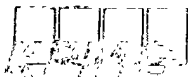
Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2019.12	2018.12
Ecart d'acquisition	4.1	79 822	(40 375)	39 447	44 372
Immobilisations incorporelles	4.2	2 710	(2 201)	509	733
Immobilisations corporelles	4.3	14 410	(3 010)	11 400	7 221
Immobilisations financières	4.4	11 136	(352)	10 785	12 154
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Total actif immobilisé		108 078	(45 837)	62 141	64 479
Stocks et en-cours	4.5	4 634	(358)	4 276	4 566
Clients et comptes rattachés	4.6	25 621	(339)	25 282	22 867
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	13 054	(3)	13 051	12 065
Disponibilités et VMP	4.8	33 909	-	33 909	36 234
Total actif circulant		77 217	(699)	76 518	75 732
Total actif		185 295	(46 636)	138 659	140 211

Passif	Note n°	2019.12	2018.12
Capital	4.9	12 062	12 062
Réserves		16 338	12 721
Réserves de conversion groupe		56	50
Résultat de l'exercice		4 618	3 630
Capitaux propres (part du groupe)		33 075	28 463
Intérêts minoritaires		15 197	15 334
Capitaux propres totaux		48 272	43 797
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques et charges		2 150	1 883
Emprunts et dettes financières	4.11	44 120	51 185
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	6 117	5 686
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	38 000	37 660
Total des dettes		88 237	94 531
Total passif		138 659	140 211

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIER





Comptes consolidés exercice clos le 31/12/2019

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2019.12	2018.12
Chiffre d'affaires	5.1	97 868	99 776
Autres produits d'exploitation	5.2	2 614	2 356
Total des produits d'exploitation		100 482	102 132
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-54 369	-57 170
Charges externes	5.4	-5 756	-6 244
Charges de personnel	5.5	-21 055	-20 520
Impôts et taxes		-1 243	-1 017
Variation des amortissements et provisions	5.6	-1 731	-848
Autres charges d'exploitation		-2 728	-2 444
Total des charges d'exploitation		-86 882	-88 244
Résultat d'exploitation		13 600	13 888
Charges financières		-968	-1 986
Produits financiers		926	318
Résultat financier	5.7	-42	-1 668
Résultat courant des sociétés intégrées		13 558	12 220
Charges et produits exceptionnels	5.8	2 008	2 525
Impôt sur les résultats	6.	-4 821	-4 947
Résultat net des entreprises intégrées		10 745	9 799
Quota-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-5 752	-5 841
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 993	3 958
Intérêts minoritaires		374	327
Résultat net (part du groupe)		4 619	3 630
Résultat par action		0,38	0,30
Résultat dilué par action		0,38	0,30

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIERIS





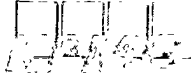
Comptes consolidés exercice clos le 31/12/2019

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2019.12	2018.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	4 993	3 958
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	6 314	7 219
	Plus et moins values de cession	-2 110	-3 151
	Impôts différés	-16	125
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 180	8 151
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	297	-20
	Variation des créances clients et autres débiteurs	-2 975	-3 116
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	-20	56
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	-211	6 744
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 910	3 685
Flux net de trésorerie lié à l'activité		6 271	11 815
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D'INVESTISSEMENT	Acquisition d'immobilisations	-6 924	-3 364
	Cession d'immobilisations	6 431	9 444
	Incidence des variations de périmètre	-536	1 643
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 030	7 723
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
OPERATION DE FINANCEMENT	Dividendes versés par la société mère	0	-1 500
	Dividendes versés aux minoritaires	-511	
	Augmentations (réductions) de capital		745
	Emissions d'emprunts	-5 272	1 544
	Remboursements d'emprunts	-1 846	-5 564
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-7 629	-4 775
Incidence de la variation des taux de change		35	-1
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		-2 354	14 761
Trésorerie d'ouverture		36 231	21 468
Trésorerie de clôture		33 876	36 231

Jean-Pierre VEILLERETTE
 Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIER





Comptes consolidés exercice clos le 31/12/2019

Variation des capitaux propres consolidés

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	12 062	8 670	6	14 474	35 120	6 305	40 425
Affectation du résultat de l'exercice		14 474		-14 474		0	0
Dividendes versés		-1 500			-1 500		-1 500
Variation des taux de change		14	45	0	59	12	70
Résultat 2018.12				3 630	3 630	327	3 958
Autres mouvements	0	-8 846		0	-8 846	9 630	844
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	12 062	12 721	50	3 630	28 463	16 334	43 797
Affectation du résultat de l'exercice 2019.12		3 630		-3 630		0	0
Dividendes versés						-511	-511
Variation des taux de change		0	6		6	14	20
Résultat 2019.12				4 619	4 619	374	4 993
Autres mouvements		-13			-13	-13	-25
Situation à la clôture de l'exercice 2019.12	12 062	16 328	56	4 619	33 075	15 197	48 272

Jean-Pierre VEILLERETTE
 Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIER



1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

La société Europa Group a acquis 100% des titres de la société Downtown Europe.

Au cours de l'exercice 2019, la société Financière MF DONCIEUX a souscrit des engagements d'investissements auprès de deux nouveaux fonds : Fonds "Abenex Value" (investissements réalisés sur 2019 à hauteur de 200 K€) et Fonds "Experienced Capital Partners II" (investissements réalisés sur 2019 à hauteur de 1 700 K€).

Une convention de cession d'actions sous condition suspensive a été conclue le 19 décembre 2019 entre les actionnaires de la société Europa Group et Comexposium Holding (« Comexposium ») en vue de procéder à la cession de cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de la société Europa Group et de ses filiales.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité; le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses filiales et participations.

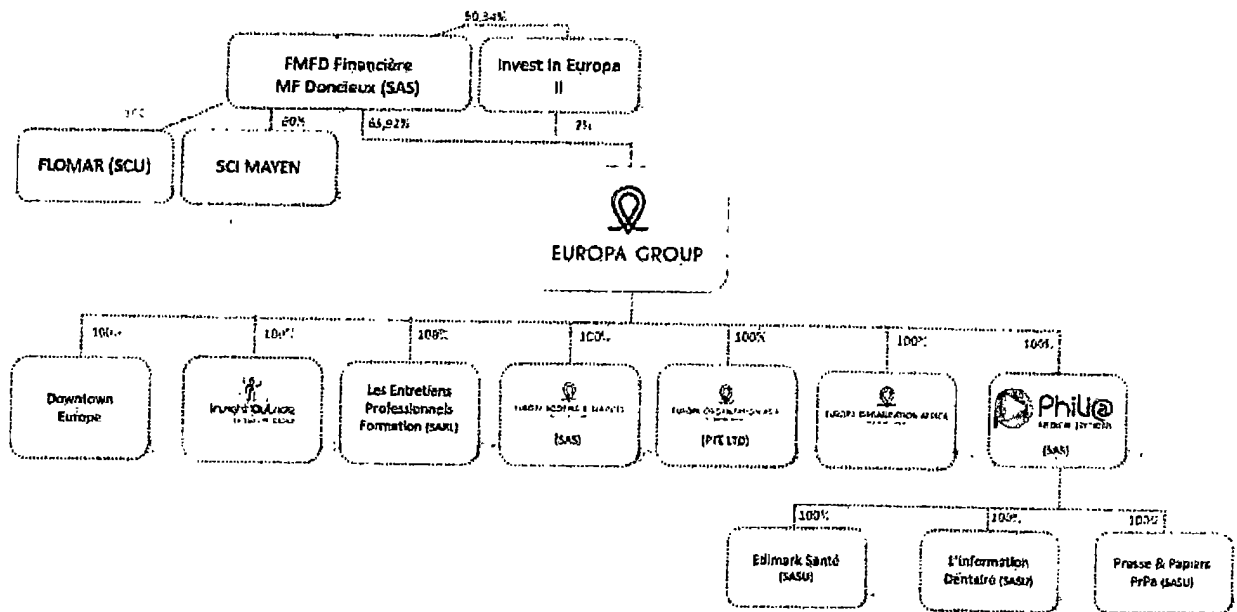
Au jour de rédaction de la présente annexe, Comexposium n'a pas procédé à l'acquisition de cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de la société Europa Group et de ses filiales malgré la réalisation de la condition suspensive.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIERIS



2. Activité(s) et périmètre

2.1. Organigramme au 31/12/2019



Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIERIS



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode	Méthode	%	%	%	%
	de consol. 2019-12	de consol. 2018-12	contrôle 2019-12	contrôle 2018-12	intérêt 2019-12	intérêt 2018-12
FINANCIERE MF DONCIEUX	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MAYEN	IG	IG	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
EUROPA GROUP	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
Les entretiens professionnels formation	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EUROPA ASIA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EUROPA ORGANISATION AFRICA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
INSIGHT OUTSIDE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
EDIMARK SANTE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
PRESSE ET PAPIERS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
Invest In Europa II	IG	IG	50,00 %	50,00 %	50,34 %	50,00 %
L'information dentaire	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,70 %	64,92 %
DOWNTOWN	IG	NI	100,00 %	-	64,70 %	-

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIERIS



2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- GROUPE HIMA : valeur des titres & obligations = 334 K€,
- MY FEELBACK SAS : valeur des titres = 200 K€,
- PH Occitanie : valeur des titres = 100 K€,
- Canopia : valeur des titres = 500 K€ (contrat de capitalisation souscrit en mai 2016),
- Axa : valeur des titres & obligations = 5 985 K€
- Be Patient : obligations souscrites pour 200 K€
- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€ (détention inférieure à 5%)
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- Fonds Invest ABENEX V : valeur des titres = 730 K€
- SAS Invest In Europa : valeur des titres = 1€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 202 K€
- DS Events : valeur des titres = 54 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 1 700 K€
- ABSA Clan : valeur des titres = 135 K€
- Autres titres = 303 K€.

2.4. Variations de périmètre

La société Europa Group a acquis 100% des titres de la société Downtown Europe. La méthode de consolidation retenue est par conséquent l'intégration globale.

2.5. Sorties de périmètre

Néant.

2.6. Restructurations internes

Néant.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER



3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Europa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2005-10 sont appliquées.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016, il est fait application du règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31/12/2019. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Europa assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Europa exerce une influence notable et détient

directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.3 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecart d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition Passif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes

© 2020 KPMG S.A. est un membre d'expertise comptable et un commissaire aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative ("KPMG Network"), une entité à but non lucratif. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

10 Rue de la République
ZA de Pic
09100 PAMIERS

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2019, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EUROPA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

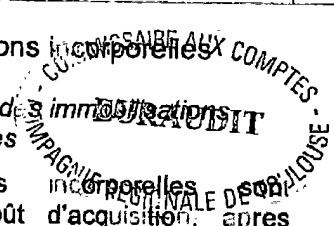
L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI	NON	Notes
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI		4.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI		3.3.1 1
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A		N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NON		
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NON		

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après



déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans, durée retenue pour les écarts d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

retenues sont les suivantes :

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installation/agencement	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux Meeting Lab	Linéaire	97 mois

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (cf Note 2.3).

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en-cours correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Jean-Pierre VEILLERETTE

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes membre du KPMG network de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG est un logo ainsi qu'un nom de marque déposés ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France)

10 Rue Henri Fabre

ZA de Pic

09100 PAMIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Région Occitane
Régionale de TOULOUSE

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés Philia Médical Editions, Edimark, Presse et Papiers et L'Information dentaire.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.13. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur FINANCIERE MF DONCIEUX tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER



4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Entités	2015	Écarts de primaire	Écarts de primaire	Écarts de primaire	2016
Valeurs brutes					
EUROPA GROUP	26 691				26 691
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	89				89
INSIGHT OUTSIDE	3 962				3 962
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253				48 253
DOWNTOWN			827		827
Total valeurs brutes	78 995		827		79 822
Amortissements, dépréciations					
EUROPA GROUP	-26 150			-361	-26 510
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	-89				-89
INSIGHT OUTSIDE	-1 146			-568	-1 712
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-7 238			-4 825	-12 063
Total amortissements et dépréciations	-34 623			-5 752	-40 375
Total valeurs nettes	44 372		827	-5 752	39 447

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation initialement déterminées, et ce pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

L'exercice de première application du Règlement n°2015-07 est l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

L'écart d'acquisition L'Encéphale correspond à celui constaté lors de l'acquisition de la société en 2010. En 2015, la société L'Encéphale a été absorbée par la société Europa Group.

L'écart d'acquisition de la société Insight Outside constaté en 2016 est amorti sur 7 ans.

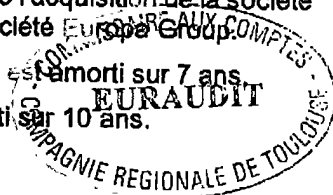
L'écart d'acquisition de la société Philia constaté en 2017 est amorti sur 10 ans.

Jean-Pierre VEILLERETTE

Commissaire aux Comptes

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'exercice comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative ("KPMG Network"), Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International (Imprimé en France).

30 Rue Henry Faure
ZA de PLE
09100 PAMIERS



L'écart d'acquisition de la société Europa Organisation Africa a été constaté pour 89 K€ en 2018 et est totalement déprécié.

L'augmentation de l'exercice correspond à l'écart d'acquisition de la société Downtown Europe a été constaté pour 827 K€ en 2019.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Immobilisations incorporelles	2018	Augmentations	Diminutions	Prévisions de dépréciation	Autres ajustements	2019
Concessions, brevets & droits similaires	2 300	76	-165		27	2 238
Logiciels	2			1		3
Droit au bail	46		-46			
Fonds commercial	90					90
Autres immobilisations incorporelles	358					358
Immobilisations incorporelles en cours	27	21			-27	21
Total valeurs brutes	2 823	97	-211	1		2 710
Am/Dép. conc, brevets & dis similaires	-1 804	-275	165			-2 014
Am/Dép. logiciels	-2			-1		-3
Am/Dép. fonds commercial	-80					-80
Am/Dép. autres immos incorp.	-93					-93
Total amts, dép. et prov.	-2 080	-275	165	-1		-2 201
Concessions, brevets & droits similaires	386	-199			27	224
Droit au bail	46		-46			
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	264					264
Immobilisations incorporelles en cours	27	21			-27	21
Immobilisations incorporelles (net)	733	-178	-46			509

4.2.1. Frais d'établissement

Néant.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIER



4.3. Immobilisations corporelles

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Terrains						185	156
Constructions	4 931	3 908			168	1 180	10 095
Installations tech, matériel & outillage	70	20				-1	89
Matériel de bureau	47		-1	0	11	-8	49
Matériel de transport	13	19					32
Matériel informatique	501	76	-25	1	13	-14	653
Autres immobilisations corporelles	2 480	606	-147	1		235	3 175
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	280	128	-159				250
Immobilisations corporelles en cours	1 403	166				-1 559	
Avances et comptes immo. corp.	3		-3				
Total valeurs brutes	9 739	4 812	-335	3	191		14 410
Dépréciations des terrains							
Am/Dép. constructions	(671)	(188)			(122)		(978)
Am/Dép. install tech, matériel & outill.	(3)	(7)					(10)
Am/Dép. Matériel de bureau	(33)	(4)	1	(1)	(11)	28	(19)
Am/Dép. Matériel transport	(13)	(6)					(19)
Am/Dép. Matériel informatique	(311)	(61)	25	(1)	(13)	(23)	(384)
Am/Dép. autres immobilisations corp.	(1 335)	(285)	108	(1)		(5)	(1 517)
Am/Dép. autres immobilisations corp. en crédit-bail	(151)	(51)	121				(80)
Total amts, dep. et prov.	(2 518)	(589)	255	(2)	(146)		(3 010)
Terrains						156	159
Constructions	4 260	3 622			44	1 180	9 116
Installations tech, matériel & outillage	67	13				(1)	79
Matériel de bureau	14	(4)	(1)			20	30
Matériel de transport		13					13
Matériel informatique	190	14				(37)	168
Autres immobilisations corporelles	1 144	322	(89)	1		230	1 658
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	139	78	(57)				180
Immobilisations corporelles en cours	1 403	156				(1 559)	
Avances et comptes immo. corp.	3		(3)				
Immobilisations corporelles (net)	7 221	4 213	(79)	1	44		11 400

Jean-Pierre VIGNERELLE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIERS



4.4. Immobilisations financières

	2019-20	2018-19	2017-18	2016-17	2015-16	2014-15
Titres de participation	104	55	-	-	-	159
Créances rattachées à des part.	-	232	(1)	-	-	230
Titres immobilisés	12 671	1 840	(4 188)	-	-	10 342
Dépôts et cautionnements versés	3	2	-	-	5	10
Prêts et cautionnements	408	15	(26)	1	-	388
Total valeurs brutes	13 185	2 143	(4 195)	1	5	11 136
Dép. créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-	-
Dép. des titres immobilisés	(1 023)	-	688	-	-	(336)
Dép. prêts & autres créances	(7)	(15)	7	-	-	(15)
Total dépréciations et provisions	(1 030)	(15)	693	-	-	(352)
Titres de participation	104	55	-	-	-	159
Créances rattachées à des part.	-	232	(1)	-	-	230
Titres immobilisés	11 648	1 840	(3 482)	-	-	10 006
Dépôts et cautionnements versés	3	2	-	-	5	10
Prêts et cautionnements	399	(1)	(18)	1	-	380
Immobilisations financières (net)	12 154	2 127	(3 502)	1	5	10 785

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Stocks	2019-20	Variations	Stocks de conversion	2018-19
Valeurs brutes				
Stocks - en-cours de production	4 318	(251)	7	4 074
Stocks -pdt finis et Intermédiaires	287	28	-	315
Stocks de marchandises	15	230	-	245
Total	4 619	7	7	4 634
Provisions et dépréciations				
Stocks - en-cours de production	-	(304)	-	(304)
Stocks -pdt finis et intermédiaires	(51)	(1)	-	(52)
Stocks de marchandises	(2)	(1)	-	(3)
Total	(54)	(304)	-	(358)
Valeurs nettes				
Stocks - en-cours de production	4 318	(555)	-	3 763
Stocks -pdt finis et intermédiaires	236	28	-	264
Stocks de marchandises	12	230	-	245
Total	4 566	(297)	7	4 276

Jean-Pierre VEILLÉRETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre



4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants et comptes rattachés	2020	2019	2020	2019	Différence	2020
Clients et comptes rattachés	25 621	(339)	25 282	23 229	(362)	22 867
Total	25 621	(339)	25 282	23 229	(362)	22 867

Montants et comptes rattachés	2020	2019	2020	2019	Différence	2020
Créances clients et comptes rattachés	25 621	25 621	-	(339)	25 282	
Total	25 621	25 621	-	(339)	25 282	

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Montants et comptes rattachés	2020	2019	2020	2019	Différence	2020
Avances et acomptes sur commandes	4 858		4 858	3 782		3 782
Impôts différés actifs	788		795	783		783
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	89		89	149		149
Créances sur personnel & org. sociaux	11		11	55		55
Créances fiscales - hors IS - courant	2 136		2 136	1 959		1 959
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	38		38	562		562
Comptes courants	22		22	25		25
Créances diverses	1 654	(3)	1 551	1 212		1 212
Charges constatées d'avance	3 133		3 133	3 018		3 018
Frais émission emprunt	416		416	519		519
Total	13 054	(3)	13 051	12 065		12 065

4.8. Trésorerie active

Montants et comptes rattachés	2020	2019	2020	2019	Différence	2020
VMP - Equivalents de trésorerie	2 339		2 339	2 340	(4)	2 336
Disponibilités	31 567		31 567	33 898		33 896
Intérêts courus non échus et dispo.	2		2	2		2
Total	33 908		33 908	36 240	(4)	36 234

Jean-Pierre VEILLERETTE
 Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIER



4.9. Composition du capital social

- Au 31/12/2019, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2019	2018	2017	2016	2015
Provisions pour pensions et retraites	1 500	418	(5)	-	1 016
Autres provisions pour risques & charges	389	184	(343)	-	234
Total	1 889	602	(348)	-	1 250

Les provisions pour autres risques et charges comprennent la reprise de la provision de 209 K€ concernant la société Europa Organisation Africa.

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux actualisation : 0.85 %
- Taux de charges sociales : 39 % pour les ETAM, et 55 % pour les cadres.
- Taux augmentation salaires : 0,5 % pour les filiales d'Europa Group, et 0% pour le sous-groupe Philia.
- Convention collective : convention propre à chaque entité

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER



4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Échéance	2019	2018	2017	2016
Emprunts auprès établis. de crédit	51 135	44 042	5 689	38 452
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	95	129	59	70
Intérêts courus sur emprunts	43	33	33	
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	51 177	44 075	5 622	38 452
Autres emprunts		12		12
Total emprunts et dettes financières diverses		12		12
Concours bancaires (trésorerie passive)	7	32	32	
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	0			
Total concours bancaires courants et intérêts courus	8	32	32	
Total	51 185	44 120	5 655	38 464

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Échéance	2019	2018	2017	Variation	2016
Emprunts auprès des établissements de crédit	51 135	138	(7 231)	-	44 042
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	95	128	(94)	-	129
Intérêts courus sur emprunts	43	33	(43)	-	33
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	51 177	172	(7 274)	-	44 075
Autres emprunts	-	12	-	-	12
Total emprunts et dettes financières diverses	-	12	-	-	12
Concours bancaires (trésorerie passive)	7	-	-	25	32
Total concours bancaires courants et intérêts courus	8	-	-	25	32
Total	51 185	185	(7 274)	25	44 120

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIER



4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Fournisseurs et comptes rattachés	2019.12	2018.12
Dettes fournisseurs	3 072	3 099
Factures non parvenues	3 045	2 587
Total	6 117	5 686

Autres dettes et comptes de régularisation	2019.12	2018.12
Fournisseurs d'immobilisations	2	3
Avances et acomptes reçus sur commande	971	985
Dettes fiscales et sociales	9 583	9 323
Impôts différés - passif	0	0
Comptes-courants créditeurs	205	1 175
Dettes diverses	11 429	11 879
Total Autres dettes	22 190	23 365
Produits constatés d'avance	15 810	14 294
Total	38 000	37 660

Jean-Pierre VEILLERIE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER



5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2019/12		2018/12	
Ventes de produits	28 299	29%	31 049	31%
Prestations de services	70 502	72%	69 661	70%
Ventes de marchandises	7	0%	8	0%
Autres refacturations avec marge	3 091	3%	2 935	3%
Rabais, remises, retournes accordés par l'entreprise	(4 031)	-4%	(3 679)	-4%
Total	97 868	100%	99 776	100%

	2019/12	2018/12
Activité Organisation de congrès	61 552	64 409
Activité Valorisation de contenu de congrès sur internet et édition	4 503	3 200
Activité Réservation hôtelière	7 731	8 319
Activité d'éditions	24 068	23 848
Autres activités	13	
Total	97 868	99 776

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2019/12	2018/12
Production stockée	(223)	27
Subventions d'exploitation	30	28
Autres produits	2 494	2 145
Transferts de charges d'exploitation	313	157
Total	2 614	2 356

Jean-pierre
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIERS

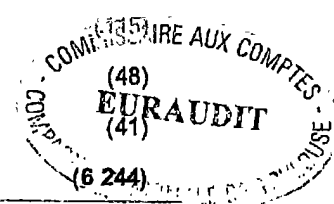


5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2019,12	2018,12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(2 770)	(2 505)
Variation de stocks	230	(5)
Achats sur opérations	(46 412)	(49 487)
Autres achats	(4 951)	(4 898)
Achats non stockés	(459)	(265)
Achats de marchandises	(7)	(12)
Total	(54 369)	(57 170)

5.4. Charges externes

Charges externes	2019,12	2018,12
Sous-traitance générale	(10)	-
Locations et charges locatives	(1 628)	(1 700)
Entretiens et réparations	(973)	(934)
Primes d'assurance	(200)	(189)
Etudes et recherches	(2)	(1)
Divers documentation	(70)	(66)
Personnel extérieur à l'entreprise	(324)	(368)
Rémunération d'Intermédiaires et honoraires	(1 235)	(1 432)
Publicités	(447)	(483)
Transports	(12)	(13)
Déplacements	(493)	(670)
Frais postaux et de télécommunications	(125)	(183)
Services bancaires	(118)	(135)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunt	(33)	(48)
Autres charges externes	(86)	(41)
Total	(5 756)	(6 244)



Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes

© 2020 KPMG S.A., société membre d'un réseau mondial de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG Network, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

ZA de Pic
09100 PAMIERIS

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2019-12	2018-12
Salaires bruts	(13 873)	(13 593)
Charges sociales	(6 405)	(6 185)
Participation des salariés	(777)	(742)
Total	(21 055)	(20 520)

5.6. Variations des amortissements et provisions

Le montant des dotations/reprises aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	2019-12	2018-12
Dotations aux amortissements d'exploitation	(817)	(953)
Dotations aux amortissements sur location financement	(51)	(39)
Variation nette des provisions et dépréciations d'exploitation	(863)	143
Total	(1 731)	(848)

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIERIS



5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2019-20	2018-19
Gains de change	4	(1)
Reprises sur provisions et transferts de charges	907	304
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Autres produits financiers	15	19
Total Produits financiers	926	322
Dotations aux provisions	(15)	(802)
Intérêts et charges assimilés	(879)	(1 059)
Pertes de change	(17)	(86)
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières	(56)	(43)
Total Charges financières	(988)	(1 990)
Résultat financier	(42)	(1 668)

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER



5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Produits exceptionnels	2019,12	2018,12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	(1)	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 403	10 708
Autres produits exceptionnels	2	207
Reprises exceptionnelles	-	-
Total Produits exceptionnels	6 404	10 915
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(4 303)	(7 859)
Autres charges exceptionnelles	(87)	(441)
Dotations exceptionnelles	(6)	(90)
Total Charges exceptionnelles	(4 396)	(8 390)
Résultat exceptionnel	2 008	2 525

Jean-Pierre VEILLERET
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER



6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2019-12	2018-12
Impôts différés	(25)	(125)
Impôt exigible	(554)	(695)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(4 242)	(4 126)
Total	(4 821)	(4 947)

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Impôts différés par nature	2019-12	Incidence résultat	Autres	2018-12
Différences temporaires	624	(100)		524
Retraitements et Neutralisations	159	116		275
Solde net d'impôt différé par nature	783	16		798

6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2019-12	2018-12	Variations
Impôts différés - actif	798	783	16
Impôts différés - passif	()		()
Impact sur le résultat consolidé	16	(125)	
Impact sur les réserves consolidées		107	

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIERIS



6.3. Preuve d'impôt

31/12/2019	
Résultat net des sociétés Intégrées en K€	10 745
- Impôts sociaux	-4 796
- Impôts différés latents	-25
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-4 821
Résultat avant impôts	15 566
- Impôts théoriques au taux de 28 %	-4 358
= Différence d'impôts	-463

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	44	
Différences permanentes consolidation		63
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/déficits de l'exercice	6	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'Impôt social	475	
Différence de taux d'Impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	525	63
Différence nette	463	

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
 10 Rue Henri Fabre
 ZA de Pic
 09100 PAMIERIS



7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

▪ EUROPA GROUP

Cautionnement solidaire auprès du Crédit Agricole au titre d'un prêt souscrit par la SAS PH OCCITANIE s'élevant à 2 510 K€ euros, pour un montant de 502 K€.

Cautionnement au bénéfice de la société SEMECCEL en garantie de versement des fonds reçus par la société INSIGHT OUTSIDE dans le cadre du congrès IPS 2018 pour un montant de 800 K€.

En date du 23/12/16, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des actions de la société SAS INSIGHT OUTSIDE sise à Meylan (siret 481 413 961) pour un prix de 5 000 000 euros. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix serait payé aux vendeurs postérieurement à la certification des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 sous réserve de l'atteinte d'une part d'objectifs opérationnels et d'autre part d'un niveau de performance économique future. Les performances économiques futures ne sont pas connues à ce jour avec suffisamment de certitude pour estimer le montant que pourrait représenter le complément de prix.

Le contrat de cession prévoit en outre une garantie pour augmentation de passif ou insuffisance d'actif portant sur les comptes du 30/09/2016. L'indemnité y afférente est plafonnée à 1 000 000 euros.

En date du 12/12/19, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société DOWNTOWN EUROPE. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix d'un montant de base de 200 000€ sera exigible en mai 2022 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est liée au maintien du contrat de services conclu avec le vendeur.

▪ FMFD

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Abenex v" : l'investissement au 31/12/2019 s'élève à 530 000 euros. Engagement total pour 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement sur le fonds "Abenex Value" (réalisé 200 K€) : 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Experienced Capital Partner II". L'investissement réalisé au 31/12/19 s'élève à 1 700 000 euros. Engagement total pour 5 000 000 euros.

Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIERIS



7.1.2. Engagements reçus

- FMFD

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société FMFD à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/18

7.1.3. Autres engagements

- EUROPA GROUP

Dettes garanties par des sûretés réelles auprès des établissements de crédit pour un montant de 42 435 K€ dans le cadre du crédit d'acquisition et de refinancement du 22/06/2017 pour le rachat du groupe Philia.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2019-12	2018-12
Cadres / Non Cadres	263	250
Total	263	250

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 165 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Jean-Pierre VEILLERET
Commissaire aux Comptes
10 Rue Henri Fabre
ZA de Pic
09100 PAMIER

